



## Emploi des jeunes : 30 millions d'euros pour développer le mentorat



- Société
- M Campus

Emmanuel Macron a annoncé, lundi, une nouvelle déclinaison du plan « 1 jeune, 1 solution » avec l'objectif d'atteindre 100 000 jeunes mentorés en 2021 puis 200 000 en 2022.

Article réservé aux abonnés

L'Elysée ne cesse de le marteler : l'égalité des chances est « *une priorité* » du quinquennat d'Emmanuel Macron. Le message a du mal à se faire un chemin, mais il a encore une fois été répété à l'occasion du déplacement du chef de l'Etat à Stains, en Seine-Saint-Denis, lundi 1er mars, sur le thème du mentorat dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », lancé en juillet 2020. Le président de la République, entouré d'Elisabeth Borne, la ministre du travail, et de **Sarah El Haïry**, la secrétaire d'Etat à la jeunesse, a annoncé une nouvelle déclinaison de cette politique baptisée « 1 jeune, 1 mentor ». L'objectif ? Atteindre le nombre de 100 000 jeunes mentorés en 2021 puis 200 000 en 2022, contre 25 000 aujourd'hui.

Pour accompagner ce changement d'échelle, l'exécutif s'engage à soutenir à hauteur de 30 millions d'euros cette année les associations spécialisées. Parmi lesquelles l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), Article 1, Nos quartiers ont du talent, Télémaque, Chemins d'avenir, Entraide scolaire amicale, Proximité ou encore Socrate. Toutes font partie depuis 2019 du Collectif Mentorat, qui soutient 30 000 jeunes en moyenne par an et se félicite de ce nouveau « *plan* ». « *Nous sommes très satisfaits*, déclare Christophe Paris, le président du collectif et directeur général de l'AFEV. *C'est l'aboutissement d'une démarche initiée il y a plus d'un an et demi qui va nous permettre pour la première fois de faire véritablement levier et multiplier nos actions.* » L'Afev espère, grâce à ces fonds, doubler le nombre de ses mentors et mentorés, pour passer d'ici un an de 18 000 à 40 000.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Mentorat, tutorat, parrainage... Quand des étudiants volent au secours d'autres étudiants

Le principe du mentorat : que l'on soit salarié, cadre, patron, retraité ou inactif, chacun peut devenir mentor, parrain ou marraine et partager bénévolement son temps, son expérience, son savoir-faire et son carnet d'adresses au profit d'un jeune issu d'un milieu modeste – urbain ou rural, qu'il soit collégien ou à la recherche d'un emploi – pendant une période d'au moins six mois. Le coût oscille entre 500 et 1 200 euros par



mentoré (identifier les jeunes, les recruter, les convaincre, former les mentors, les mettre en relation...).

Trois ans d'attente

Cette annonce est la troisième « brique » de « l'agenda égalité des chances » du chef de l'Etat, après une première série de mesures consacrées à la politique de la ville le 29 janvier, puis la promotion de la diversité dans la haute fonction publique et la lutte contre les discriminations, le 12 février. Cela faisait plus de trois ans que les associations attendaient un geste du président Macron, qui avait promis de miser sur le mentorat et le parrainage dès le mois de novembre 2017 lors de son discours de Tourcoing (Nord) sur la politique de la ville. Il avait alors annoncé un objectif de 100 000 jeunes parrainés sur le quinquennat.

Il avait renouvelé ses intentions quelques mois plus tard, en juillet 2018, lors d'une séquence appelée « La France, une chance » en présence d'une centaine de grands patrons. « Cette annonce a certes un peu tardé, la crise sanitaire et ses conséquences sociales ont, à l'évidence, accéléré les choses, commente Benjamin Blavier, co-président d'Article 1, qui compte 2 300 binômes (mentor-mentoré) par an et souhaiterait passer à 10 000. Nous sommes très contents de ces mesures qui font du mentorat une véritable politique publique de lutte contre l'inégalité des chances » . Lire aussi « Faire du mentorat le pilier d'une société de l'engagement »

Le programme « 1 jeune, 1 solution » dispose d'un numéro d'écoute pour les 16-18 ans et d'une plate-forme. Renforcée depuis le mois de janvier pour répondre à la demande des jeunes particulièrement touchés par les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19, elle compte désormais plus de 100 000 offres d'emplois et proposera, à partir du mois d'avril, un simulateur d'aides leur permettant de calculer ce à quoi ils ont droit et d'une rubrique consacrée au mentorat.

Aujourd'hui, affirme l'Elysée, 7 000 entreprises – PME, ETI, grandes entreprises (parmi lesquelles AXA, Accenture, BNP Paribas, Total...), artisans... – se sont mobilisées autour du programme « Les entreprises s'engagent », dont 2 000 sur le dispositif « 1 jeune, 1 solution » (elles étaient 100 en 2018). Emmanuel Macron s'est fixé un objectif ambitieux : l'engagement de 30 000 entreprises d'ici à l'été 2021.

Louise Couvelaire  
Contribuer

### Services



DES JEUX POUR  
**TOUS LES JOURS**

**JOUEZ**





Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

